



Les régions d'Europe

La politique régionale européenne vise à renforcer la cohésion économique et sociale en réduisant les disparités en termes de développement entre les différentes régions et les différents États membres de l'UE. La politique régionale aide à financer des projets concrets pour les régions et les villes, en stimulant la croissance et la compétitivité. Elle va donc dans le sens des priorités pour la croissance et l'emploi fixées par l'UE (stratégie de Lisbonne révisée). Au cours de l'actuelle période de programmation, qui s'étend de 2007 à 2013, la politique de cohésion économique et sociale interrégions bénéficiera de 347 410 millions d'euros. Ses trois principaux objectifs sont:

- la **convergence**, dans le cadre de laquelle les États membres et les régions les plus pauvres [produit intérieur brut (PIB) par habitant inférieur à 75 % de la moyenne de l'UE] recevront des aides correspondant à environ 82 % des fonds disponibles pour la période 2007-2013;
- la **compétitivité régionale et l'emploi**, qui bénéficieront d'environ 16 % des fonds disponibles; toutes les régions qui ne sont pas couvertes par l'objectif de convergence ou par l'aide transitoire peuvent bénéficier de ces fonds;
- la **coopération territoriale** européenne, qui recevra environ 2,5 % des fonds disponibles.

Les statistiques régionales sont employées à plusieurs fins, notamment l'affectation des Fonds structurels. La nomenclature des unités territoriales statistiques (NUTS) est utilisée comme base objective pour délimiter les frontières régionales et déterminer l'éligibilité géographique aux Fonds, notamment:

- le Fonds européen de développement régional (FEDER), qui intervient dans tous les États membres et cofinance des investissements physiques et, dans certaines limites, la formation. Le Fonds peut intervenir au titre des trois objectifs de la politique régionale;



- le Fonds social européen (FSE), dont l'objectif est de faire en sorte que la main-d'œuvre et les entreprises européennes soient mieux équipées pour faire face aux défis mondiaux, grâce à la promotion de meilleures compétences et perspectives d'emploi;
- le Fonds de cohésion, qui cofinance principalement des projets relatifs aux transports et à l'environnement.

Le FEDER soutient les régions couvertes par les trois objectifs. En ce qui concerne la convergence, son action porte essentiellement sur la modernisation et la diversification des structures économiques ainsi que sur la sauvegarde ou la création d'emplois durables. En ce qui concerne la compétitivité régionale et l'emploi, ses priorités s'articulent autour de l'innovation et de l'économie de la connaissance, de l'environnement et de la prévention des risques, ainsi que de l'accès aux services de transports et de télécommunications d'intérêt économique général. Enfin, en ce qui concerne sa contribution à la coopération territoriale européenne, le FEDER vise à développer des activités économiques et sociales transfrontalières, à établir et à développer la coopération transnationale et à renforcer l'efficacité de la politique régionale par la promotion et la coopération interrégionales ainsi que par la mise en réseau et l'échange d'expériences entre les autorités régionales et locales.

Le but du FSE est d'améliorer l'emploi et les possibilités d'emploi en intervenant dans le cadre des objectifs «convergence» et «compétitivité régionale et emploi». Le FSE soutient des actions dans quatre domaines clés: l'amélioration de la capacité d'adaptation des travailleurs et des entreprises (systèmes d'éducation et de formation tout au long de la vie, conception et diffusion d'organisa-

tions du travail novatrices); l'amélioration de l'accès à l'emploi et à la participation au marché du travail; le renforcement de l'intégration sociale par la lutte contre la discrimination et un accès facilité des personnes défavorisées au marché du travail; la promotion de partenariats pour les réformes dans les domaines de l'emploi et de l'insertion.

Le Fonds de cohésion soutient des actions dans le cadre de l'objectif «convergence». Il finance des activités telles que les réseaux transeuropéens de transport et des projets dans le domaine de l'environnement, ainsi que des projets dans le domaine de l'énergie ou des transports, pour autant qu'ils présentent des avantages pour l'environnement (efficacité énergétique, utilisation de l'énergie renouvelable, développement de systèmes de transport ferroviaire ou amélioration des transports publics). Ce Fonds concerne la Bulgarie, la République tchèque, l'Estonie, la Grèce, Chypre, la Lettonie, la Lituanie, la Hongrie, Malte, la Pologne, le Portugal, la Roumanie, la Slovénie et la Slovaquie, tandis que l'Espagne est seulement éligible à titre transitoire.

Un des domaines auxquels la politique de cohésion économique et sociale s'est particulièrement intéressée est le développement urbain. Les villes d'Europe sont des centres d'activité économique qui attirent l'innovation et l'emploi. Plus de 70 % de la population de l'UE vit en milieu urbain. Une proportion considérable de celle-ci est confrontée à des problèmes tels que la criminalité, la pauvreté, le chômage, le logement, le trafic ou les pressions environnementales. L'initiative URBAN I de l'UE a été menée entre 1994 et 1999 et couvrait 118 zones urbaines, avec des projets relatifs à la réhabilitation des infrastructures, à la création d'emplois, à la lutte contre l'exclusion sociale et aux

améliorations dans le domaine de l'environnement. L'initiative URBAN II a été menée entre 2000 et 2006 et soutenait des stratégies de développement et de régénération dans 70 zones urbaines. À partir de 2007, l'UE a renforcé la dimension urbaine de la politique régionale et l'a pleinement intégrée à la politique de cohésion, en accordant une place particulière à la promotion de la cohésion sociale et de la durabilité environnementale. Les principes directeurs de l'initiative URBAN de l'UE ont donc été incorporés à des programmes opérationnels. Ce changement signifie que toutes les villes peuvent bénéficier de fonds, à travers une aide à différentes politiques sectorielles et thématiques dans le contexte de la stratégie de Lisbonne révisée, de la stratégie de développement durable et d'autres priorités de l'UE (par exemple la régénération urbaine, les transports urbains, la réhabilitation de sites industriels et de zones contaminées ou le développement du logement).

Définitions et disponibilité des données

Les données régionales couvrent toute une série de domaines statistiques, par exemple les comptes économiques régionaux, la démographie et la migration, l'emploi et le chômage, l'éducation et la santé, l'agriculture, l'industrie, le commerce et les autres services, le tourisme et les transports, ainsi que la recherche et le développement. Les concepts et définitions utilisés pour les statistiques régionales sont aussi proches que possible de ceux utilisés pour la production de statistiques au niveau national et européen.

La NUTS est la nomenclature qui subdivise le territoire de l'UE en régions à trois

niveaux différents (NUTS 1, 2 et 3, respectivement des plus grandes aux plus petites); au-dessus de ceux-ci se trouve le niveau «national», correspondant aux États membres. La NUTS vise à fournir une ventilation territoriale unique et cohérente pour l'établissement de statistiques régionales européennes. La version actuelle de la NUTS, qui date de 2006, subdivise le territoire de l'UE et de ses 27 États membres en 97 régions NUTS 1, 271 régions NUTS 2 et 1 303 régions NUTS 3. La NUTS est basée sur le règlement (CE) n° 1059/2003 relatif à l'établissement d'une nomenclature commune des unités territoriales statistiques. Un règlement modificatif, qui étend la NUTS aux 10 États membres qui ont rejoint l'UE en 2004, a été adopté en 2005, et une modification qui étend la NUTS à la Bulgarie et à la Roumanie a été adoptée en 2008. Ce chapitre présente des informations régionales disponibles au niveau 2 de la NUTS pour une sélection d'indicateurs socio-économiques, qui sont définis ci-après.

PIB par habitant: le développement économique d'une région est, en général, exprimé en termes de produit intérieur brut. Cependant, afin de prendre en considération les différentes tailles absolues des régions, toute comparaison du développement économique devrait tenir compte de la population. Le PIB par habitant devrait de préférence être exprimé dans une monnaie commune qui élimine les différences de niveaux de prix entre pays. Pour ce faire, le PIB est converti à l'aide de facteurs de conversion, appelés parités de pouvoir d'achat (PPP), dans une monnaie commune artificielle, appelée standard de pouvoir d'achat (SPA). Il convient de noter que le PIB par habitant est basé sur une mesure de la richesse (le



PIB produit dans la région) liée au «lieu de travail» qui est ensuite divisée par le chiffre du «lieu de résidence» (habitants qui vivent dans la région). Cette différence est particulièrement digne d'intérêt quand les flux pendulaires sont considérables — c'est-à-dire quand le nombre de personnes travaillant dans une région est nettement inférieur ou supérieur à celui des personnes qui y résident (par exemple Inner London, Vienne, Hambourg, Prague ou Luxembourg). Par conséquent, une image plus équilibrée de la situation économique d'une région peut être obtenue en analysant le PIB par habitant parallèlement à des indicateurs qui mesurent la répartition régionale des revenus.

Revenu disponible par habitant: outre les flux de main-d'œuvre interrégionaux (flux pendulaires), il existe une série de facteurs supplémentaires qui peuvent être à l'origine de l'écart entre la répartition régionale des revenus et la répartition régionale du PIB. Parmi ceux-ci se trouvent, par exemple, les flux interrégionaux de revenus provenant des loyers, des intérêts ou des dividendes perçus par les résidents d'une région, mais payés par les résidents d'autres régions. Contrairement au PIB par habitant, le revenu disponible des ménages privés constitue le solde restant après l'exécution de ces transactions, sur la base du revenu perçu (salaire, excédent net d'exploitation, loyer, intérêts, dividendes et prestations sociales) dont sont déduits les impôts, les cotisations de sécurité sociale et les autres transferts courants. Les données sont tirées des comptes des ménages et sont (comme les chiffres du PIB) exprimées en monnaie commune artificielle, le standard de pouvoir d'achat relatif à la consommation (SPAC) par habitant afin d'éliminer les différences dans les niveaux de prix entre pays.

Densité de population: le taux de population moyenne, défini comme le nombre d'habitants par rapport à la taille du territoire en kilomètres carrés (km²); le concept de surface terrestre (qui exclut les eaux intérieures comme les lacs ou les rivières) est utilisé à chaque fois que cela est possible.

Variation de la population: la différence de population entre deux périodes de référence (au début de chaque année) exprimée en termes de taux de croissance annuel moyen. La variation de population mesure la somme de l'accroissement naturel (naissances moins décès) et du solde migratoire (immigration moins émigration).

Taux de dépendance des personnes âgées: le rapport entre le nombre total de personnes âgées ayant atteint un âge auquel elles sont généralement économiquement inactives (65 ans et plus) et le nombre de personnes en âge de travailler (15 à 64 ans).

La principale source d'informations sur les marchés de l'emploi régionaux est l'enquête sur la main-d'œuvre (EMO). Il s'agit d'une enquête par sondage trimestrielle auprès des ménages. La population cible est composée de tous les membres des ménages privés âgés de 15 ans ou plus. Les données présentées concernent les moyennes annuelles des enquêtes trimestrielles.

Taux d'emploi: les personnes occupées sont toutes les personnes âgées de 15 ans et plus (16 ans et plus en Espagne et au Royaume-Uni, de 15 à 74 ans au Danemark, en Estonie, en Lettonie, en Hongrie, en Suède et en Finlande) qui, au cours de la semaine de référence, ont travaillé au moins une heure contre rémunération ou avantage ou étaient temporairement absentes de ce travail. Les travailleurs familiaux sont compris dans cette catégorie. Le taux d'emploi représente



les personnes occupées par rapport à la population cible totale.

Taux d'emploi des personnes âgées: idem que ci-dessus pour le taux d'emploi, mais sur la base d'une population cible constituée des personnes âgées de 55 à 64 ans.

Taux de chômage: les personnes au chômage sont les personnes âgées de 15 à 74 ans (16 à 74 ans en Espagne et au Royaume-Uni) qui étaient (les trois conditions doivent être réunies) sans emploi au cours de la semaine de référence (de l'EMO), disponibles pour travailler et activement à la recherche d'un emploi. Cette dernière condition implique d'avoir pris des mesures spécifiques au cours de la période de quatre semaines qui s'achève avec la semaine de référence (de l'EMO) en vue de contacter un office public pour l'emploi pour trouver du travail, de contacter une agence d'intérim ou de recrutement privée, de poser sa candidature directement auprès d'employeurs afin de trouver du travail ou de trouver un emploi qui commencera dans un délai de trois mois au maximum. Le taux de chômage exprime le nombre de personnes au chômage par rapport à la population active (qui comprend toutes les personnes occupées et au chômage).

Un moyen de quantifier la cohésion économique et sociale est d'analyser la **dispersion des indicateurs régionaux** — autrement dit, l'homogénéité avec laquelle un indicateur est réparti entre les régions de l'UE ou entre les différentes régions du même État membre. Ces mesures de dispersion sont présentées ici pour le PIB par habitant, les taux d'emploi et les taux de chômage. Afin d'interpréter les résultats, il convient de noter que, par exemple, la dispersion des taux d'emploi régionaux sera nulle si le taux d'emploi de chaque région est identique et que celle-ci augmentera à mesure

que les différences entre les taux d'emploi des régions croîtront. Étant donné que ces indicateurs ont été produits au niveau 2 de la NUTS, ils ne sont pas applicables à l'Estonie, à l'Irlande, à Chypre, à la Lettonie, à la Lituanie, au Luxembourg, à Malte ou à la Slovénie, car ces États membres ne comprennent qu'une ou deux régions à ce niveau de détail. La mesure de dispersion est généralement exprimée en termes de coefficient de variation, qui présente le rapport entre l'écart type pondéré des mesures régionales et le taux national global.

Pour plus d'informations sur la collecte de données régionales et sur la nomenclature NUTS, veuillez consulter le site suivant: http://epp.eurostat.ec.europa.eu/portal/page/portal/nuts_nomenclature/introduction.

Le principal objectif de la collecte de données dans le cadre de l'**audit urbain** est de fournir des informations permettant d'évaluer la qualité de vie dans les villes européennes. L'audit urbain fournit des données statistiques pour 321 villes des États membres, ainsi que pour 5 villes de Croatie, 6 villes de Norvège, 4 villes de Suisse et 26 villes de Turquie. Ces villes ont été sélectionnées en coopération avec les offices statistiques nationaux et sont réparties géographiquement de manière à constituer un échantillon représentatif, ce qui signifie qu'il ne s'agit pas toujours des villes les plus grandes.

Eurostat collecte et publie des informations sur plus de 330 indicateurs relatifs à la qualité de vie et au niveau de vie urbains, dont des informations sur la démographie, le logement, la santé, la criminalité, le marché du travail, l'activité économique, les différences de revenus, l'administration locale, la participation civique, les diplômes, les infrastructures culturelles et le tourisme. Toutes les



définitions suivent d'aussi près que possible les définitions employées pour les chiffres nationaux et régionaux. Si une définition différente est utilisée, les fournisseurs de données sont tenus d'estimer les données conformément aux définitions normalisées.

Des données sont collectées à des niveaux différents, à savoir: villes centrales, zones urbaines élargies et districts intra-urbains (pour un sous-groupe d'indicateurs plus réduit). L'audit urbain définit la ville comme une entité juridique (concept administratif) et définit la «ville centrale» selon des limites politiques et administratives. Il convient de noter que ce concept n'est pas toujours strictement comparable d'un pays à l'autre en raison des différentes structures d'administration locale qui peuvent exister dans les différents pays. Comme l'activité économique, les services de santé ou la pollution atmosphérique, entre autres, traversent les frontières administratives des villes, la «zone urbaine élargie» a été définie à des fins analytiques comme la ville centrale et sa grande banlieue. Chaque ville centrale est, pour sa part, divisée en une série de «districts intra-urbains», ce qui permet de collecter des informations sur les éventuelles disparités au sein des villes.

Pour plus d'informations sur la collecte de données dans le cadre de l'audit urbain, veuillez consulter le site suivant: http://epp.eurostat.ec.europa.eu/portal/page/portal/region_cities/city_urban.

Conclusions principales

Les cartes présentées sur les pages suivantes illustrent la diversité des 271 régions NUTS de niveau 2 que compte l'UE et montrent que, pour de nombreuses caractéristiques économiques et sociales, des écarts importants peuvent exister d'un État membre à l'autre, mais aussi à l'intérieur des différents pays. Lorsqu'elles étaient disponibles, les

données relatives aux pays candidats et aux pays de l'Association européenne de libre-échange (AELE) ont aussi été incluses.

Tendances économiques dans les régions

En 2006, le PIB par habitant était de 23 600 SPA en moyenne dans l'UE-27, tandis que dans les régions, il variait d'un maximum de 79 400 SPA par habitant dans l'Inner London à 5 800 SPA par habitant dans la région roumaine Nord-Est. Le facteur entre les deux extrémités du classement était donc de 13,7:1. Pour le PIB par habitant, viennent ensuite, par ordre décroissant, les régions de Luxembourg (63 100 SPA) et de Bruxelles/Brussels (55 100 SPA), tandis que Hamburg (47 200 SPA) était la seule autre région à enregistrer un niveau au moins deux fois supérieur à la moyenne de l'UE-27. Praha (République tchèque) et Bratislavský kraj (Slovaquie) étaient les seules régions des États membres ayant rejoint l'UE depuis 2004 à figurer parmi les 20 régions présentant les niveaux de PIB par habitant les plus élevés et se classaient respectivement à la 12^e et à la 19^e place. Les 9 régions «les plus pauvres» (en utilisant cette mesure) se trouvaient toutes en Bulgarie et en Roumanie, une série de régions polonaises, roumaines et hongroises constituant le reste des 20 régions les plus pauvres dans ce classement.

Une analyse des pays qui comptent plusieurs régions NUTS de niveau 2 montre que Berlin, Rome, Amsterdam et Helsinki étaient, en 2006, les seules régions comprenant des capitales à ne pas enregistrer les niveaux de PIB par habitant les plus élevés. Hamburg, la Provincia Autonoma Bolzano/Bozen et la Lombardia (qui inclut Milan), Groningen (nord-est des Pays-Bas) et Åland (sud-ouest de la Finlande) ont affiché des niveaux de PIB par habitant supérieurs à ceux des régions comprenant la capitale.

De manière plus générale, le PIB par habitant avait tendance à être relativement élevé dans le nord de la Belgique, dans le sud de l'Allemagne, dans le nord de l'Italie, dans le sud du Royaume-Uni, en Irlande, au Luxembourg, aux Pays-Bas, en Autriche et en Scandinavie, ainsi que dans les régions comprenant les capitales Prague, Madrid et Paris. Le PIB par habitant était relativement faible dans de nombreuses régions occidentales de la péninsule Ibérique, dans le sud de l'Italie, en Grèce (à l'exception d'Athènes) et dans l'est de l'Allemagne, ainsi que dans la plupart des États membres qui ont rejoint l'UE depuis 2004.

Des différences régionales considérables ont été observées au sein des États membres au niveau de la répartition du PIB par habitant. Le rapport entre les valeurs les plus élevées et les plus faibles atteignait un facteur de 4,3:1 au Royaume-Uni entre l'Inner London et la région de West Wales and the Valleys, tandis qu'en France, le rapport était de 3,5:1 entre l'Île-de-France (qui inclut Paris) et la Guyane (un des départements français d'outre-mer). À l'autre extrémité, les répartitions les plus «équitables» du PIB par habitant ont été enregistrées au Danemark, en Irlande, en Espagne, aux Pays-Bas, au Portugal, en Slovaquie et en Suède, où le rapport entre les valeurs régionales les plus élevées et les plus faibles ne dépassait jamais 2:1.

Il convient d'interpréter avec prudence les données relatives au PIB par habitant, car cette valeur est influencée par le nombre de personnes travaillant dans une région et résidant dans une autre. En effet, les niveaux relativement élevés du PIB par habitant dans les régions d'Inner London, de Luxembourg et de Bruxelles/Brussels (les trois régions présentant le PIB par habitant le plus élevé) peuvent, au moins en partie, s'expliquer par

les flux quotidiens massifs de travailleurs venant de régions voisines, voire, dans le cas du Luxembourg, de pays voisins. Cet effet peut varier considérablement et peut refléter non seulement la propension à faire la navette entre le domicile et le lieu de travail ou les distances que les gens sont disposés à parcourir entre leur domicile et leur lieu de travail, mais aussi la manière dont les régions NUTS de niveau 2 sont définies et, en particulier, dans quelle mesure la banlieue et les zones qui entourent les villes sont comprises dans la même région NUTS. Inversement, le contre-effet des «navetteurs» ou «travailleurs pendulaires» qui travaillent dans une région voisine a tendance à faire baisser le PIB par habitant des banlieues ou des régions «dortoirs» — par exemple, Lüneburg près de Hambourg, Flevoland près d'Amsterdam et plusieurs régions de Belgique (puisque les «navetteurs» belges vont travailler non seulement dans la région de Bruxelles/Brussels, mais aussi dans celle de Luxembourg).

Lorsqu'on compare la répartition régionale du revenu disponible par habitant avec celle du PIB par habitant, on observe des différences considérables, car les mesures du revenu ne sont pas influencées par les flux pendulaires. Une comparaison entre le PIB par habitant de l'Inner London et de la région Surrey, East and West Sussex (banlieue populaire du sud de Londres) montre que le PIB par habitant était 2,69 fois plus élevé dans l'Inner London. Cependant, en termes de revenu disponible, la différence entre les deux régions était beaucoup moins importante, car les chiffres du revenu disponible reflètent la situation dans l'endroit où ces travailleurs pendulaires résident (principalement dans les zones autour de la capitale). Par conséquent, le revenu disponible de l'Inner London s'élevait à 25 403 SPA en 2006, soit seulement 1,17 fois celui de la région Surrey, East and West Sussex.



En 2006, l'Inner London a enregistré le niveau de revenu disponible le plus élevé de toutes les régions NUTS de niveau 2. Sur les 9 régions de l'UE-27 où le revenu disponible par habitant était supérieur à 20 000 SPA en 2006, 5 (dont l'Inner London) se trouvaient dans le sud-est du Royaume-Uni, 3 en Allemagne et 1 en France. Si l'on compare les niveaux de revenu disponible par habitant les plus élevés et les plus faibles dans toutes les régions de l'UE-27, le rapport est de 7,0:1 entre l'Inner London et la région roumaine Nord-Est. Ce facteur était environ deux fois moins important que celui enregistré en termes de PIB par habitant pour les deux mêmes régions (13,7:1).

Les disparités régionales (établies sur la base d'une comparaison entre les niveaux de revenu disponible les plus élevés et les plus faibles) à l'intérieur d'un même pays étaient considérables en Grèce et en Roumanie: le revenu disponible par habitant dans les deux régions comprenant la capitale était plus de deux fois supérieur à celui enregistré dans les régions présentant le niveau de revenu disponible le plus bas, à savoir Ionia Nisia (groupe d'îles au large de la côte occidentale de la Grèce, qui comprend Corfou) et Nord-Est (en Roumanie). Les disparités étaient aussi généralement importantes en Italie, en Hongrie, en Slovaquie et au Royaume-Uni, tandis que les disparités les plus réduites (en utilisant cette mesure) ont été enregistrées en Autriche et en Slovénie, suivies par l'Irlande, les Pays-Bas, la Finlande et la Suède.

Tendances démographiques dans les régions et les villes

La densité de population est mesurée en termes de nombre moyen d'habitants au km² de surface terrestre. En 2007, celle-ci était de 122 habitants pour l'UE-27. Des informations

ventilées par région NUTS de niveau 2 sont généralement disponibles pour 2007 et celles-ci montrent que les régions des capitales sont parmi les régions les plus densément peuplées d'Europe, par exemple Inner London et Outer London (Royaume-Uni), Bruxelles/Brussels (Belgique), Wien (Autriche), Berlin (Allemagne), Praha (République tchèque), Istanbul (Turquie), București-Ilfov (Roumanie) et Attiki (Grèce). Toutes ces régions comprenant la capitale présentaient une densité de population supérieure à 1 000 habitants au km², tout comme les régions visées ci-après où ne se situe pas la capitale: West Midlands, Merseyside, Greater Manchester et West Yorkshire (Royaume-Uni), Hamburg et Bremen (Allemagne), les régions autonomes de Ceuta et Melilla (Espagne), Malta (l'île dans son ensemble est définie comme une région NUTS de niveau 2) et Zuid-Holland (Pays-Bas).

En 2007, les régions les moins densément peuplées étaient la Guyane (France), l'Islande (le pays dans son ensemble est défini comme une région NUTS de niveau 2) et l'Övre Norrland (Suède), toutes trois présentant une moyenne de 3 habitants au km². Dans la suite du classement, les régions les moins densément peuplées, qui comptaient moins de 20 habitants au km², se trouvaient toutes en Suède, en Finlande, au Royaume-Uni et en Norvège, tandis que plusieurs régions d'Espagne (Aragón, Castilla-la Mancha, Castilla y León et Extremadura) et une région du sud du Portugal (Alentejo) étaient les seules autres régions de l'UE-27 à afficher une densité de population inférieure à 30 habitants au km².

Environ trois quarts de la population de l'UE-27 vit dans des villes de plus de 5 000 habitants. Les informations issues de la collecte de données dans le cadre de l'audit urbain montrent que 26 villes parmi

les plus de 350 ayant fait l'objet d'une enquête en 2007 avaient une population supérieure à 1 million d'habitants (21 dans l'UE-27 et 5 en Turquie).

Istanbul était la plus grande des villes soumises à l'audit urbain, avec une population de 9 millions d'habitants (un nombre équivalent à celui de la population suédoise), suivie par Londres et Paris (respectivement 7,4 millions et 6,2 millions), Berlin, Ankara et Madrid (toutes avec une population de l'ordre de 3 à 3,5 millions d'habitants). La plupart des agglomérations de plus de 1,5 million d'habitants étaient des capitales, bien que Hamburg, en Allemagne, Barcelone, en Espagne, et Istanbul et Izmir, en Turquie, soient des exceptions à cette règle.

Alors que la Guyane (France) enregistrait la densité de population la plus faible des régions de l'UE-27, elle enregistrait aussi la croissance de population la plus forte (3,7% par an entre 2002 et 2006). Parmi les 12 régions qui ont enregistré une croissance de population supérieure à 2% par an au cours de la période considérée (généralement 2003-2007), 8 se trouvaient en Espagne, principalement dans les îles, les régions côtières orientales et autour de Madrid (Comunidad de Madrid et Castilla-La Mancha qui se trouve au sud-est de Madrid). Les trois autres régions étaient les deux régions d'Irlande (il n'y a que deux régions NUTS de niveau 2 en Irlande) et une autre région insulaire, à savoir la Corse (France).

Un peu plus d'un quart (25,8%) des 287 régions pour lesquelles des données sont disponibles ont enregistré une diminution de leur population entre 2003 et 2007. Parmi celles-ci, 3 régions ont enregistré des réductions supérieures à 1% par an: 2 se trouvent dans l'est de l'Allemagne (Chemnitz et Sachsen-Anhalt) et 1 dans le nord-ouest de la Bulgarie (Severozapaden).

Le vieillissement de la population devrait avoir un impact significatif sur une série d'aspects économiques et sociaux dans les années à venir, notamment l'éducation, le marché de l'emploi, les soins de santé, la sécurité sociale et les retraites. Des taux de fécondité relativement bas combinés à une augmentation de la longévité ont entraîné un vieillissement démographique de la population de l'UE-27, les générations âgées représentant une part croissante de la population totale, en opposition avec la part des personnes en âge de travailler qui est en diminution.

Les zones rurales et agricoles de Grèce, de France, d'Italie et du Portugal, ainsi que les régions de l'est de l'Allemagne (telles que Chemnitz, Dresden ou Sachsen-Anhalt) avaient tendance à enregistrer les taux de dépendance des personnes âgées les plus élevés [nombre de personnes âgées de 65 ans et plus par rapport au nombre de personnes en âge de travailler (15 à 64 ans)]. La proportion relativement élevée de personnes âgées est souvent le reflet d'une situation où les groupes d'âge plus jeunes jugent nécessaire de quitter la région afin de trouver un emploi. Le taux de dépendance des personnes âgées le plus élevé (43,2%, en 2008) a été enregistré en Liguria (Italie), tandis que 5 autres régions italiennes (Umbria, Toscana, Friuli-Venezia Giulia, Emilia-Romagna et Piemonte) ont toutes enregistré des taux d'au moins 35%.

À l'autre extrémité du classement, les 25 régions turques ont enregistré des taux de dépendance des personnes âgées très faibles: le plus faible (5,9%) étant relevé dans la région de Van (dans l'est de la Turquie). Des taux de dépendance des personnes âgées relativement faibles ont aussi été enregistrés dans le sud et l'est de l'Irlande, dans les départements d'outre-mer de Guyane et de la Réunion (France), au Flevoland (Pays-Bas),



dans les régions de Lubuskie et Warmińsko-Mazurskie (Pologne), en Východné Slovensko (Slovaquie), dans l'Inner London (Royaume-Uni) et dans l'ancienne République yougoslave de Macédoine. Ces taux peuvent être associés à une série d'influences, telles que des taux de fécondité relativement élevés (ce qui accroît la proportion de jeune dans la population totale), une espérance de vie relativement faible (ce qui entraîne une diminution des personnes âgées de 65 ans et plus) ou des schémas migratoires entrants (ce qui fait que ce sont principalement des jeunes qui viennent s'installer dans une région à la recherche d'un emploi, réduisant ainsi la part relative des générations plus âgées).

Tendances du marché de l'emploi dans les régions

La stratégie de Lisbonne fixe pour objectif un taux d'emploi de 70 % à l'horizon 2010. En 2008, le taux de l'UE-27 était de 65,9 %. Une ventilation régionale de ce chiffre global montre que 94 des 271 régions NUTS de niveau 2 (pour lesquelles des données sont disponibles) ont enregistré des taux supérieurs à l'objectif de Lisbonne. L'écart entre le taux d'emploi régional le plus élevé et le plus bas en 2008 était considérable, puisque le taux le plus élevé de 82,5 % dans la région d'Åland (Finlande) était près du double du chiffre enregistré pour la région de Campania (Italie), 42,5 %.

Un groupe de régions du sud de l'Allemagne et d'Autriche a enregistré des taux d'emploi relativement élevés, tout comme une série de régions du nord de l'Europe situées au Danemark, aux Pays-Bas, en Finlande, en Suède et au Royaume-Uni. En revanche, des taux d'emploi généralement faibles ont souvent été enregistrés dans de nombreuses

régions du sud de l'Espagne et du sud de l'Italie, ainsi que dans l'est de l'Europe. Plus particulièrement, 12 régions de l'UE-27 ont enregistré des taux d'emploi inférieurs à 50 % en 2008: 5 dans le sud de l'Italie, les 4 départements français d'outre-mer, 2 dans l'est de la Hongrie et la région autonome espagnole de Melilla.

La stratégie de Lisbonne fixe aussi l'objectif d'un taux d'emploi des personnes âgées (de 55 à 64 ans) de 50 % à l'horizon 2010. En 2008, le taux de l'UE-27 était de 45,6 % (55,0 % pour les hommes et 36,9 % pour les femmes). Les différences entre régions et entre hommes et femmes sont souvent dues à des facteurs socio-économiques et culturels (par exemple la propension des générations plus âgées à aider à garder les enfants au sein de leur famille élargie) ou à des différences dans l'attitude à l'égard des personnes âgées qui continuent à travailler. Les pays scandinaves, les États baltes, les Pays-Bas et le Royaume-Uni ont affiché certains des taux d'emploi les plus élevés parmi les travailleurs âgés. À l'autre extrémité du classement, la Belgique, la France, l'Italie, le Luxembourg, la Hongrie, Malte, la Pologne et la Slovaquie ont enregistré quelques-uns des taux les plus bas.

En 2008, le taux d'emploi des personnes âgées était compris entre 75,9 % dans la région d'Åland (Finlande) et 21,9 % dans la région de Dél-Dunántúl (Hongrie). Quelque 113 des 271 régions de l'UE-27 pour lesquelles des données étaient disponibles ont enregistré des taux d'emploi des personnes âgées supérieurs de 50 % par rapport à l'objectif de Lisbonne. Parmi celles-ci, 31 avaient un taux d'emploi des personnes âgées de plus de 60 %, dont 4 — Åland (Finlande), Småland med öarna, Stockholm et Västsverige (toutes en Suède) — affichaient des taux supérieurs à 70 %.

Dans l'UE-27, quelque 38 des 271 régions NUTS de niveau 2 pour lesquelles des données étaient disponibles pour 2008 ont enregistré des taux de chômage égaux ou supérieurs à 10%. Celles-ci étaient principalement situées dans les régions de l'est de l'Allemagne, dans le sud de l'Espagne, dans les départements français d'outre-mer, dans le sud de l'Italie, ainsi que dans plusieurs régions de Belgique, de Hongrie et de Slovaquie. En revanche, les taux de chômage les plus bas ont été relevés aux Pays-Bas et en Autriche, dans le nord de la Belgique, à Praha et dans ses environs (République tchèque), dans le nord de l'Italie et dans le sud du Royaume-Uni. Huit des 20 régions ayant enregistré les taux de chômage les plus bas (3,0% ou moins) en 2008 se trouvaient aux Pays-Bas. Ce groupe comprenait également 3 régions d'Autriche et du Royaume-Uni, 2 régions de République tchèque et 1 de Belgique, de Bulgarie, d'Italie et de Finlande.

Disparités régionales à l'intérieur des pays et entre ceux-ci

La majorité des fonds destinés à la politique de cohésion économique et sociale est attribuée aux régions où le PIB par habitant se situe en dessous du seuil de 75% de la moyenne de l'UE. Douze des États membres (la Belgique, le Danemark, l'Allemagne, l'Irlande, Chypre, le Luxembourg, Malte, les Pays-Bas, l'Autriche, la Finlande, la Suède et le Royaume-Uni) ont déclaré qu'aucune de leurs régions ne remplissait, sur la base des derniers chiffres du PIB par habitant pour 2006, les critères permettant de bénéficier de ces fonds.

La réussite de toute politique régionale visant à renforcer la cohésion économique

et sociale peut être analysée en étudiant les disparités régionales dans le temps: par exemple en mesurant la convergence du PIB régional par habitant, les taux d'emploi régionaux ou les taux de chômage régionaux.

La dispersion du PIB par habitant dans les régions NUTS de niveau 2 peut être calculée en termes de coefficient. Quand on examine l'ensemble des régions de l'UE-27, ce coefficient a diminué d'une année à l'autre et est passé de 31,8% en 2001 à 28,9% en 2006. Cependant, plusieurs États membres ont indiqué que les disparités dans le PIB régional par habitant avaient augmenté. Cela a notamment été le cas entre 2001 et 2006 en Bulgarie, en Grèce, en Hongrie, en Roumanie et en Slovaquie.

La dispersion des taux d'emploi (mesurée à l'aide du coefficient de variation) dans les régions NUTS de niveau 2 était de 11,1% pour l'UE-27 en 2007. Ce chiffre représente une diminution de 1,8 point de pourcentage par rapport à 2003, ce taux n'ayant connu aucun changement au cours des quatre années précédentes (1999-2003). Entre 2003 et 2007, une diminution de la dispersion régionale des taux d'emploi a été observée en République tchèque, en Allemagne, en Espagne, en Pologne et en Suède (de plus de 1 point de pourcentage), tandis qu'une augmentation de plus de 1 point de pourcentage a été constatée dans les régions hongroises et roumaines.

Les disparités les plus importantes dans les taux d'emploi en 2007 ont été observées dans les régions italiennes et hongroises. Dans les premières, le taux d'emploi atteignait un maximum de 70,5% pour la Provincia Autonoma Bolzano/Bozen au nord, tandis que le taux le plus bas était enregistré dans la région de Campania au sud (42,5%).



Les taux d'emploi aux Pays-Bas et en Suède se caractérisaient, en revanche, par un degré élevé d'uniformité: les taux maximal et minimal étaient de 79,8% pour Utrecht et de 73,0% pour Groningen dans le cas des régions néerlandaises et de 77,4% pour Småland med öarna et de 72,1% pour Övre Norrland dans le cas des régions suédoises.

Une alternative à la mesure des performances des différentes régions d'un même État membre consiste à comparer les taux d'emploi régionaux avec la moyenne nationale. Les «mauvaises performances» peuvent être identifiées en comparant les valeurs régionales à un seuil donné (par exemple, 90% du chiffre national). Sur la base de cette mesure, au niveau 2 de la NUTS, 26 régions, sur un total de 265 pour lesquelles des données étaient disponibles pour 2008, affichaient de mauvaises performances. Parmi celles-ci, 6 régions se trouvaient en France et en Italie, 5 en Espagne, 3 en Hongrie, 2 en Belgique et au Royaume-Uni et 1 en Allemagne et en Finlande.

La dispersion des taux de chômage régionaux dans les régions NUTS de niveau 2 de l'UE-27 était de 44,1% en 2007. Il y avait donc une certaine convergence par rapport à 2003, puisque ce taux était auparavant de 58,7%. Les taux de chômage des femmes ont convergé à un rythme plus rapide que ceux des hommes pendant la période considérée, bien que les taux de chômage des femmes aient connu un degré de dispersion généralement plus élevé. Entre 2003 et 2007, les taux

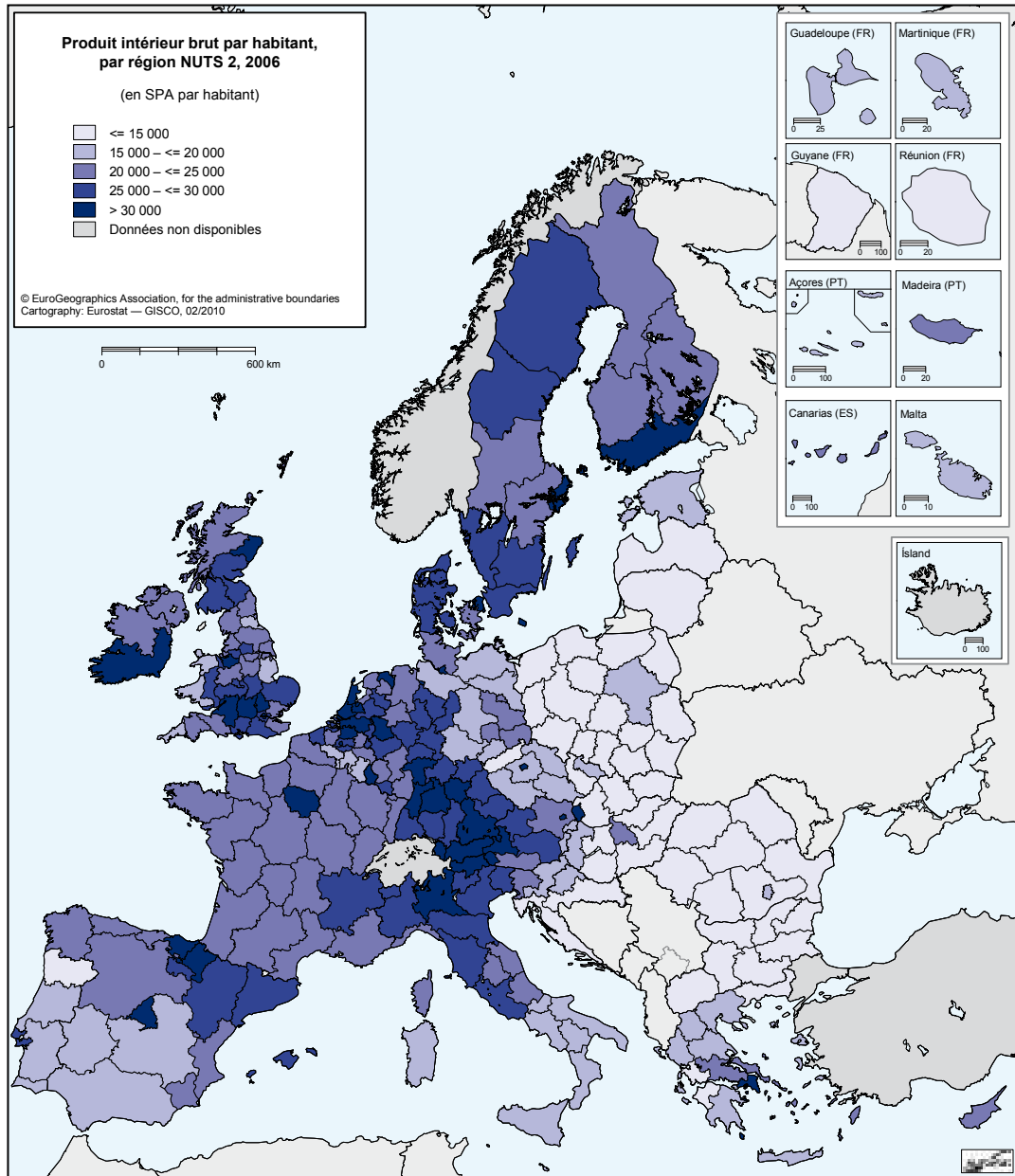
de chômage régionaux en Italie et au Portugal ont convergé. En revanche, la dispersion des taux de chômage entre les régions de Bulgarie, de Belgique, de Roumanie et de Slovaquie s'est considérablement accrue.

La plus forte dispersion des taux de chômage en 2007 a été observée dans les régions de Belgique et d'Italie (même si le chiffre italien a considérablement diminué par rapport à 2003). En Belgique, le taux de chômage le plus élevé a été observé dans la région de Bruxelles/Brussels (15,9% en 2008), qui était près de 6 fois supérieur au taux de la province de West-Vlaanderen (2,7%). Dans le même esprit, la différence entre le taux de chômage le plus élevé et le plus bas en Italie était aussi proche d'un facteur de 6:1 entre la Sicilia (13,8%) et la Provincia Autonoma Bolzano/Bozen (2,4%).

Comme pour le taux d'emploi, une mesure similaire existe pour analyser les «mauvaises performances» sur la base des chiffres du chômage. Selon celle-ci, les régions qui ont des taux de chômage supérieurs à 150% de la moyenne nationale sont jugées peu performantes. En utilisant ce critère pour les régions NUTS de niveau 2 en 2008, 33 des 264 régions pour lesquelles des données étaient disponibles ont été jugées peu performantes, dont 7 régions d'Allemagne, 6 régions d'Italie, 4 régions d'Espagne et de France, 2 régions de Belgique, de Bulgarie, de République tchèque, de Hongrie et du Royaume-Uni et 1 région de Grèce et d'Autriche.



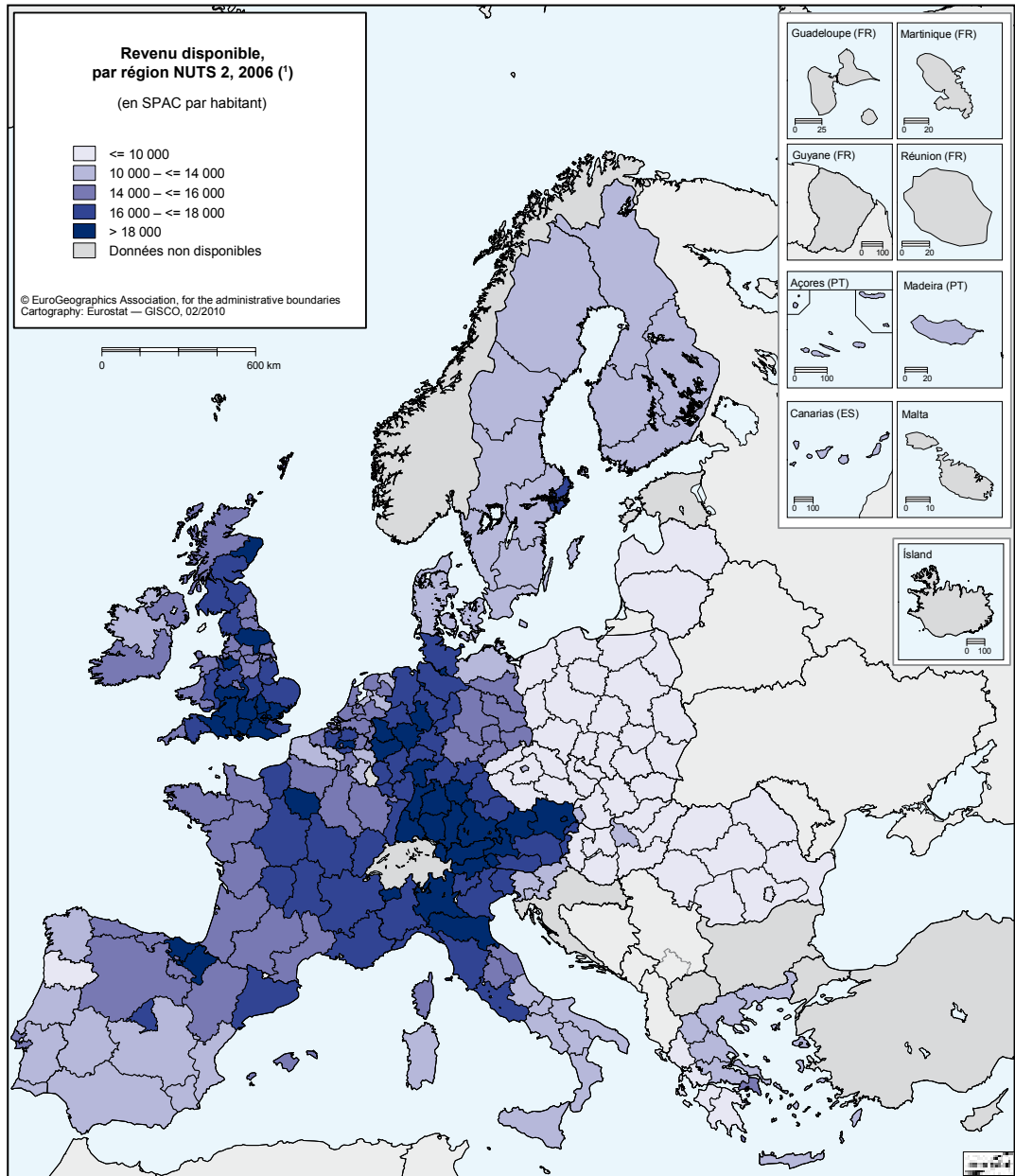
Carte 13.1: Produit intérieur brut par habitant, par région NUTS 2, 2006
(en SPA par habitant)



Source: Eurostat (tgs00005)



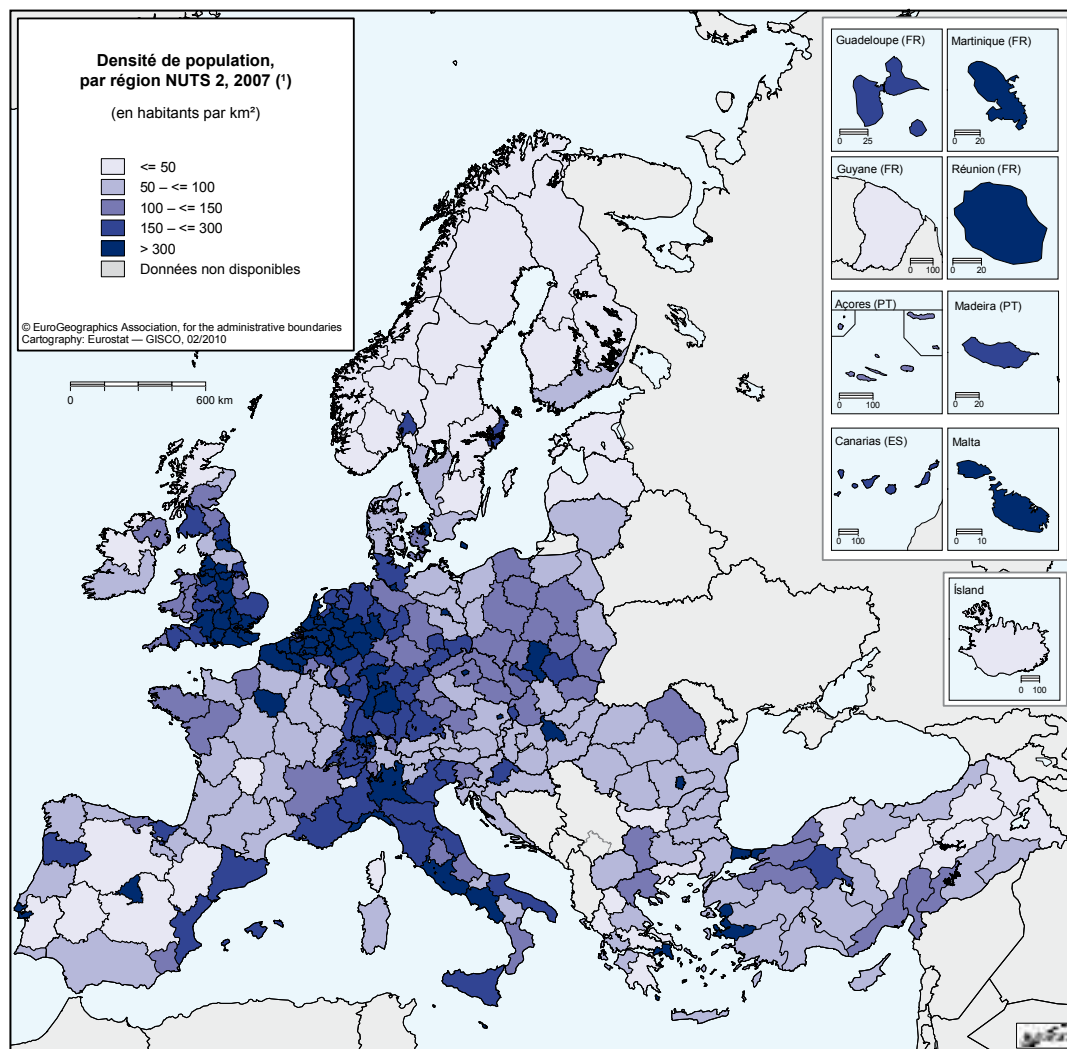
Carte 13.2: Revenu disponible, par région NUTS 2, 2006 (!)
(en SPAC par habitant)



(!) Danemark, niveau national.

Source: Eurostat (tgs00026)

Carte 13.3: Densité de population, par région NUTS 2, 2007 ⁽¹⁾
(en habitants par km²)

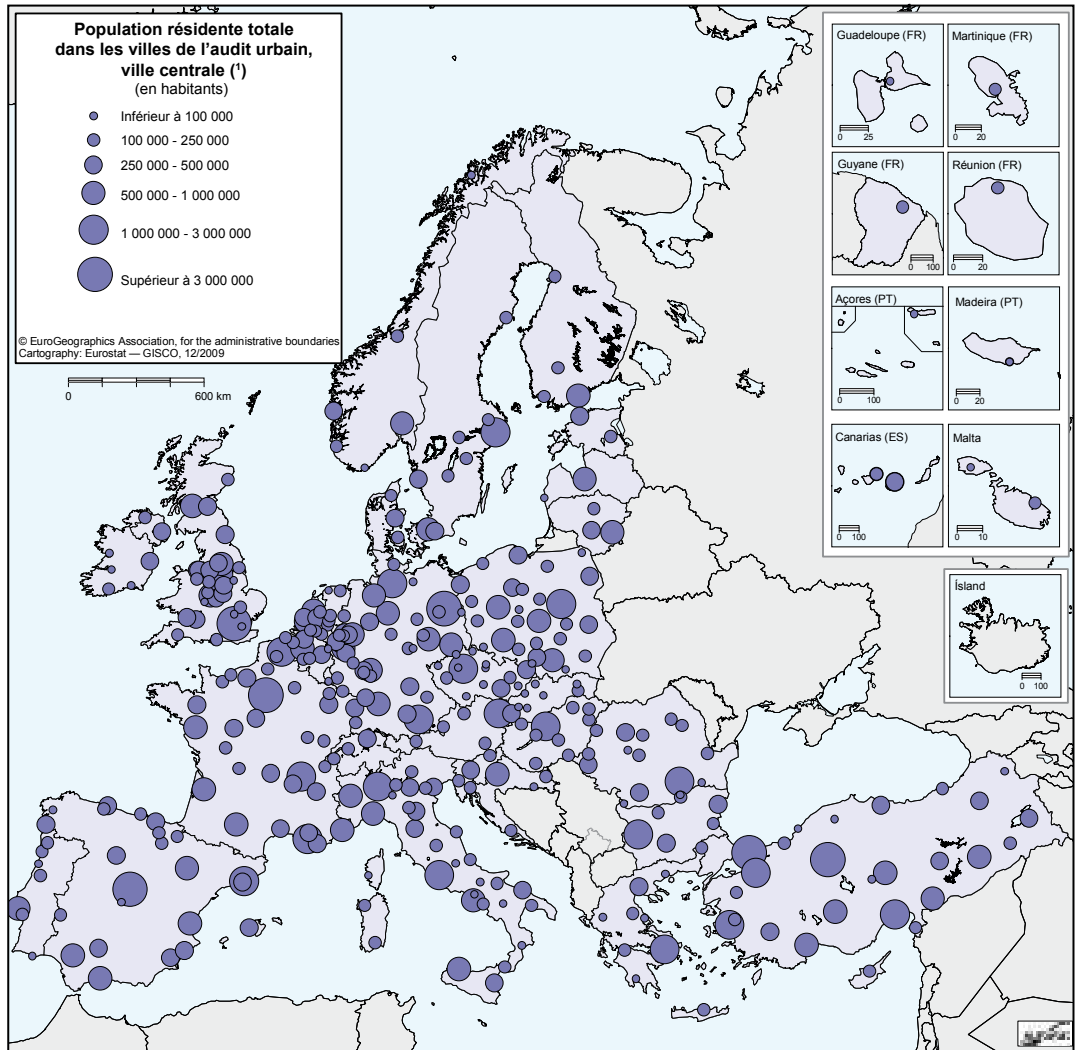


⁽¹⁾ Espagne, France, Chypre, Luxembourg, Malte, Autriche, Pologne, Croatie, Liechtenstein et Norvège, 2006.

Source: Eurostat ([tgs00024](https://ec.europa.eu/eurostat/tgm/table.do?tab=table))



Carte 13.4: Population résidente totale dans les villes de l'audit urbain, ville centrale (¹)
(en habitants)

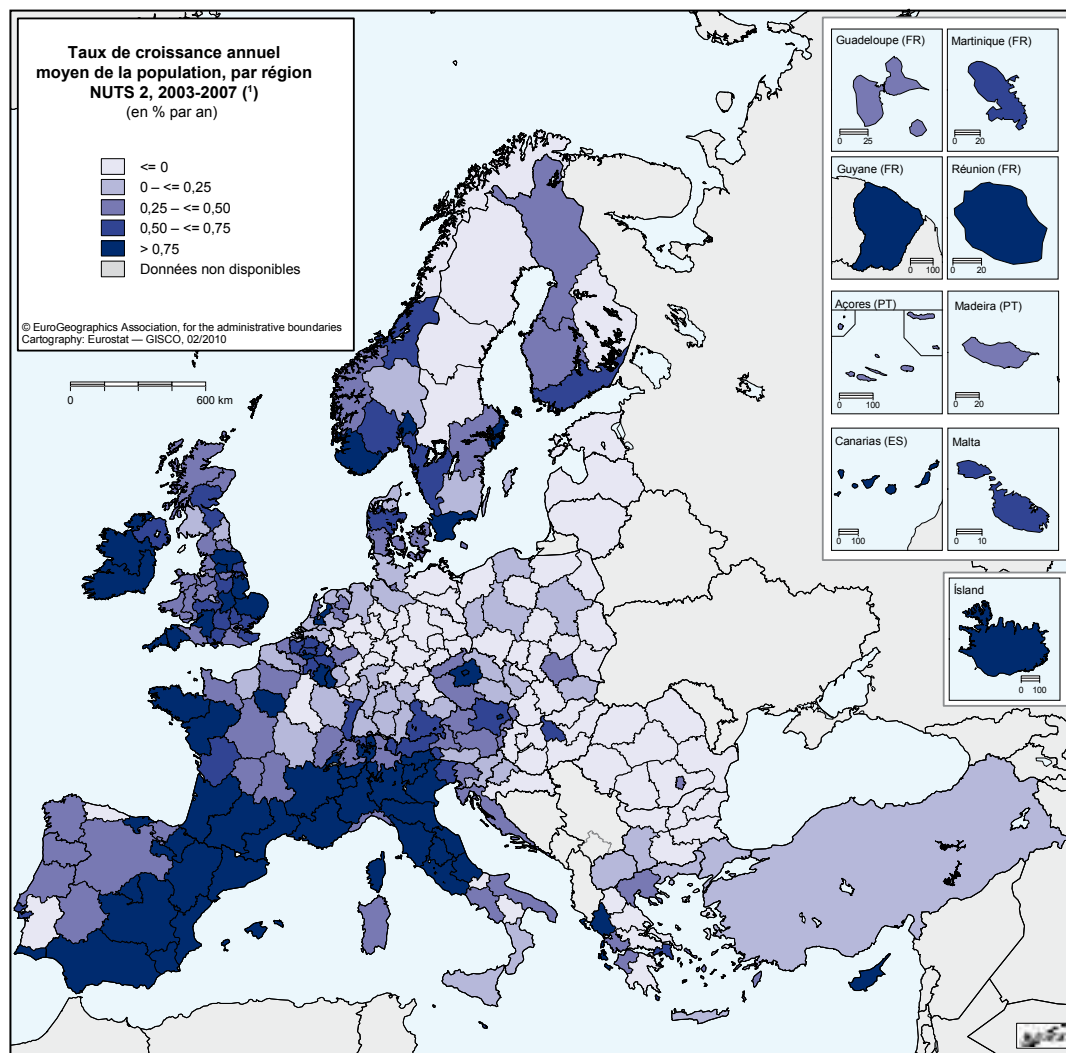


(¹) Les données sont basées sur l'année de référence la plus récente. Pour Copenhague, Athènes, Paris, Lisbonne et Stockholm, le niveau de données appelé «noyau» a été utilisé.

Source: Eurostat (tgs00013)



Carte 13.5: Taux de croissance annuel moyen de la population, par région NUTS 2, 2003-2007 (*)
(en % par an)

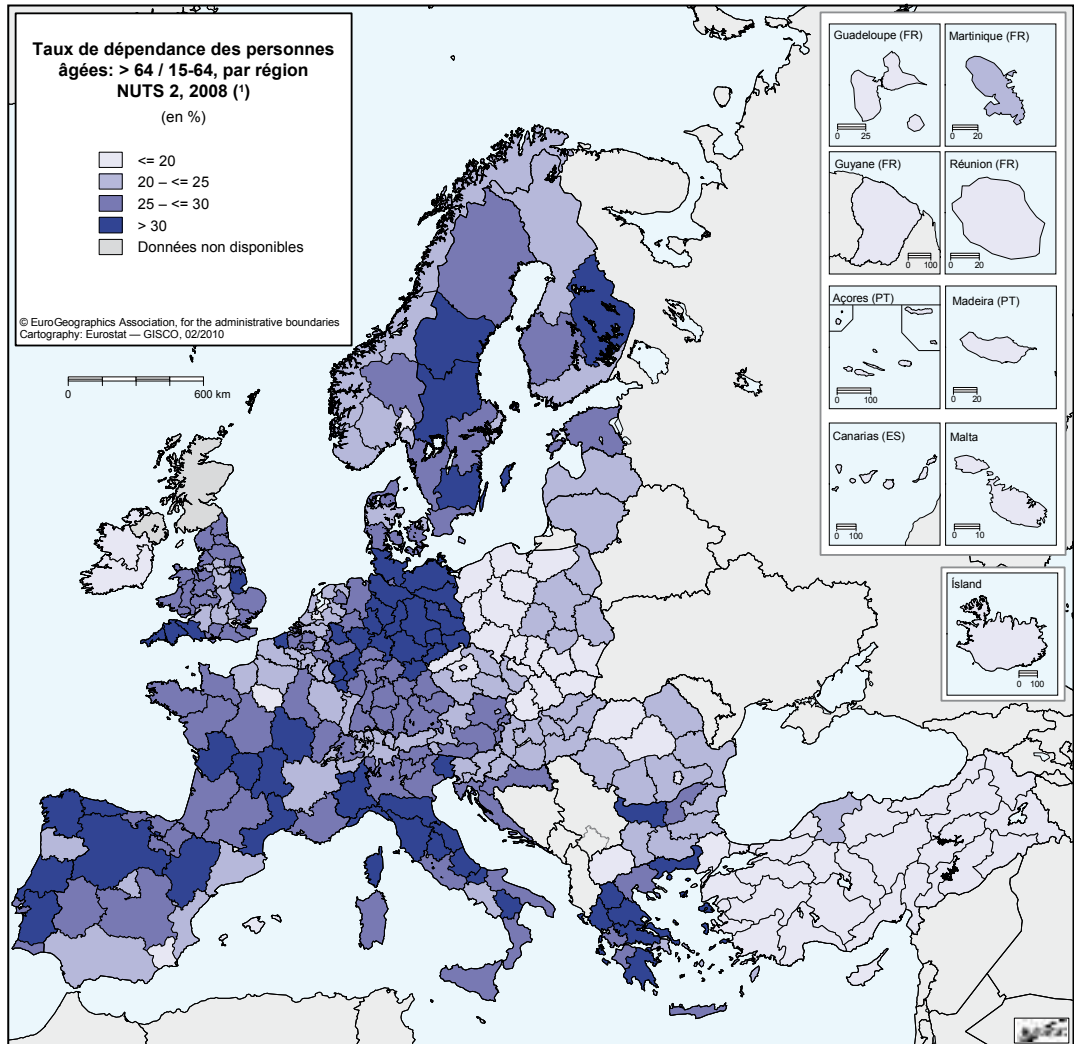


(*) Danemark, 2006-2007; France, Royaume-Uni, Liechtenstein et Norvège, 2002-2006; Turquie, niveau national.

Source: Eurostat (tgs00001)



Carte 13.6: Taux de dépendance des personnes âgées: > 64 / 15-64, par région NUTS 2, 2008 (¹)
(en %)

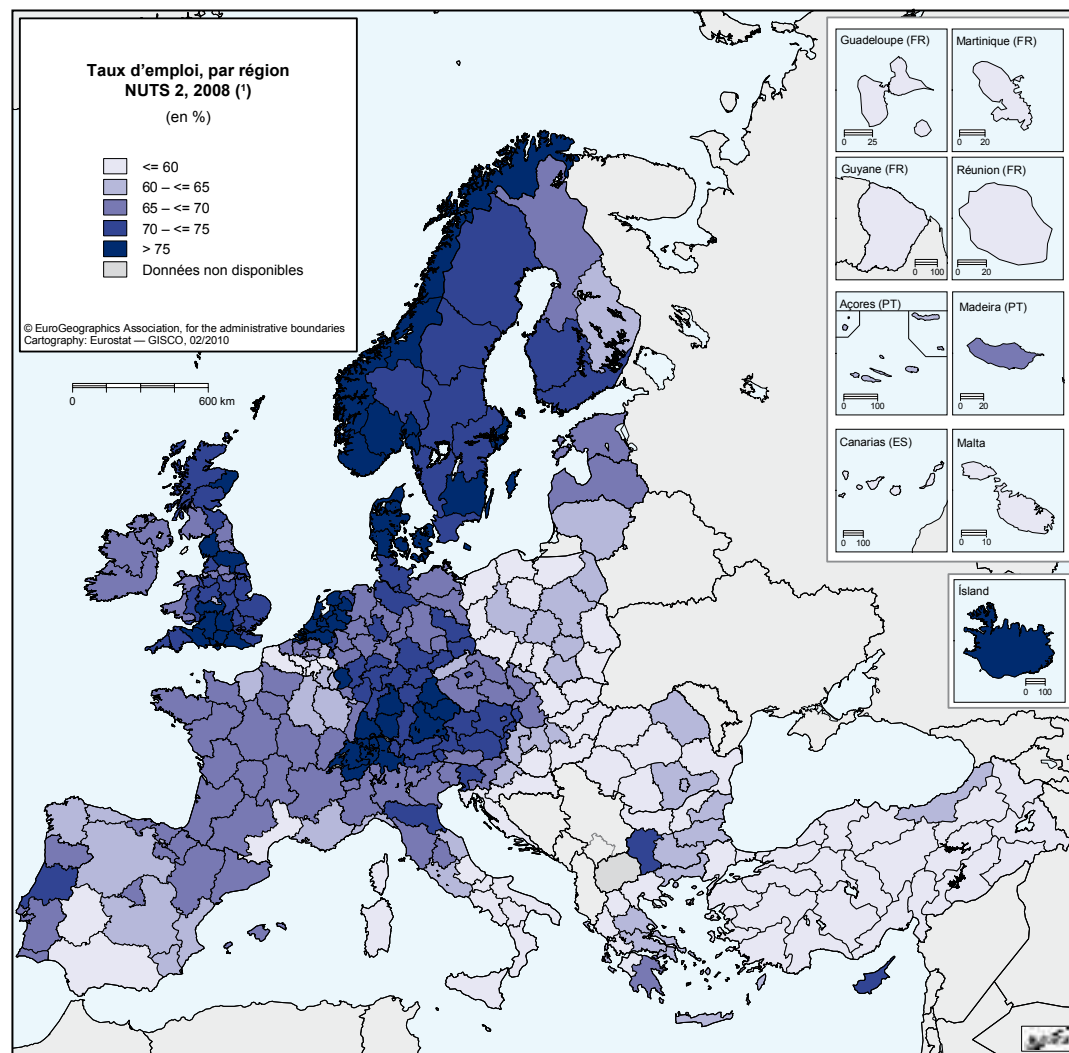


(¹) France, Royaume-Uni, Liechtenstein, Norvège et Turquie, 2007.

Source: Eurostat ([reg_d2jan](#))



Carte 13.7: Taux d'emploi, par région NUTS 2, 2008 (*)
(en %)

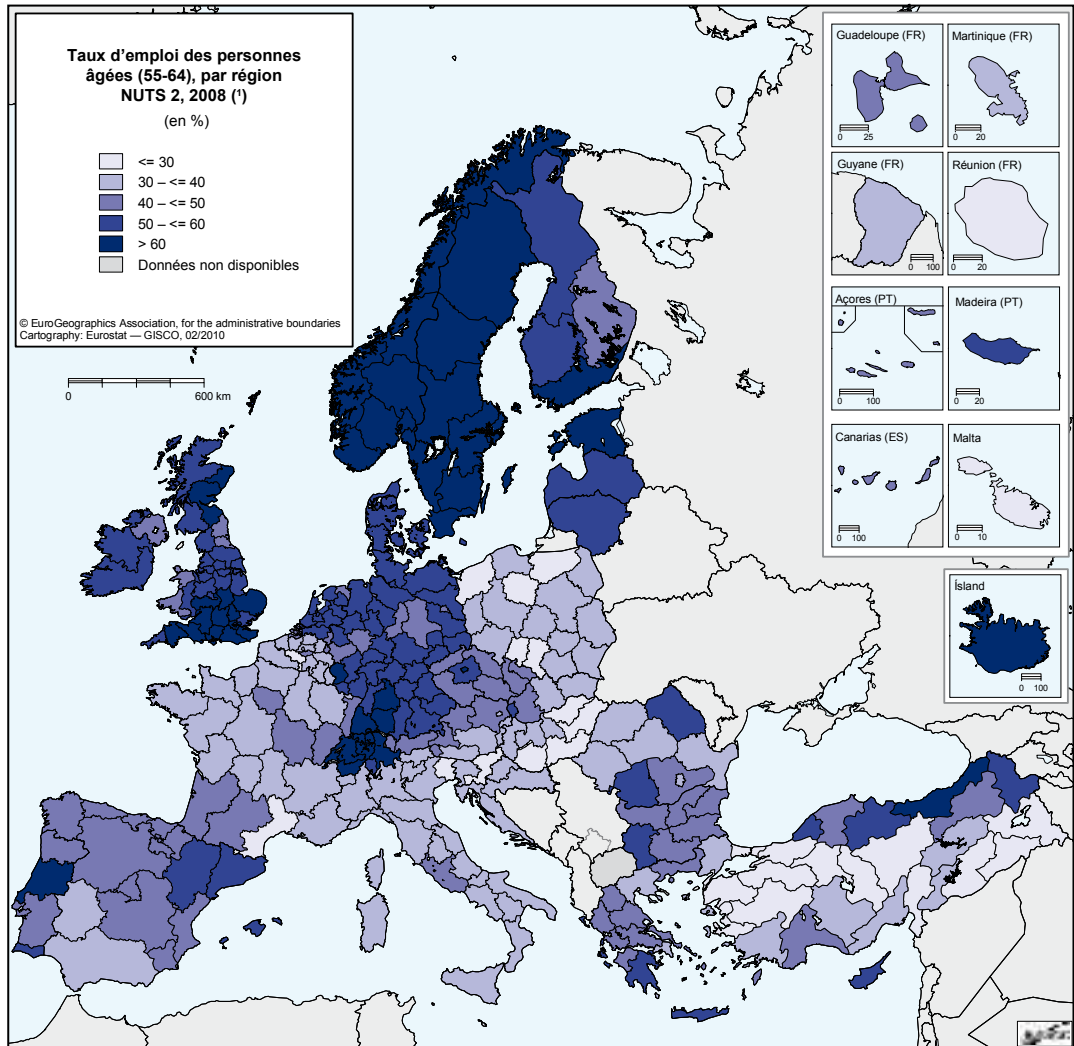


(*) Croatie, Islande et Suisse, 2007.

Source: Eurostat (tgs00007)



Carte 13.8: Taux d'emploi des personnes âgées (55-64), par région NUTS 2, 2008 ⁽¹⁾
(en %)

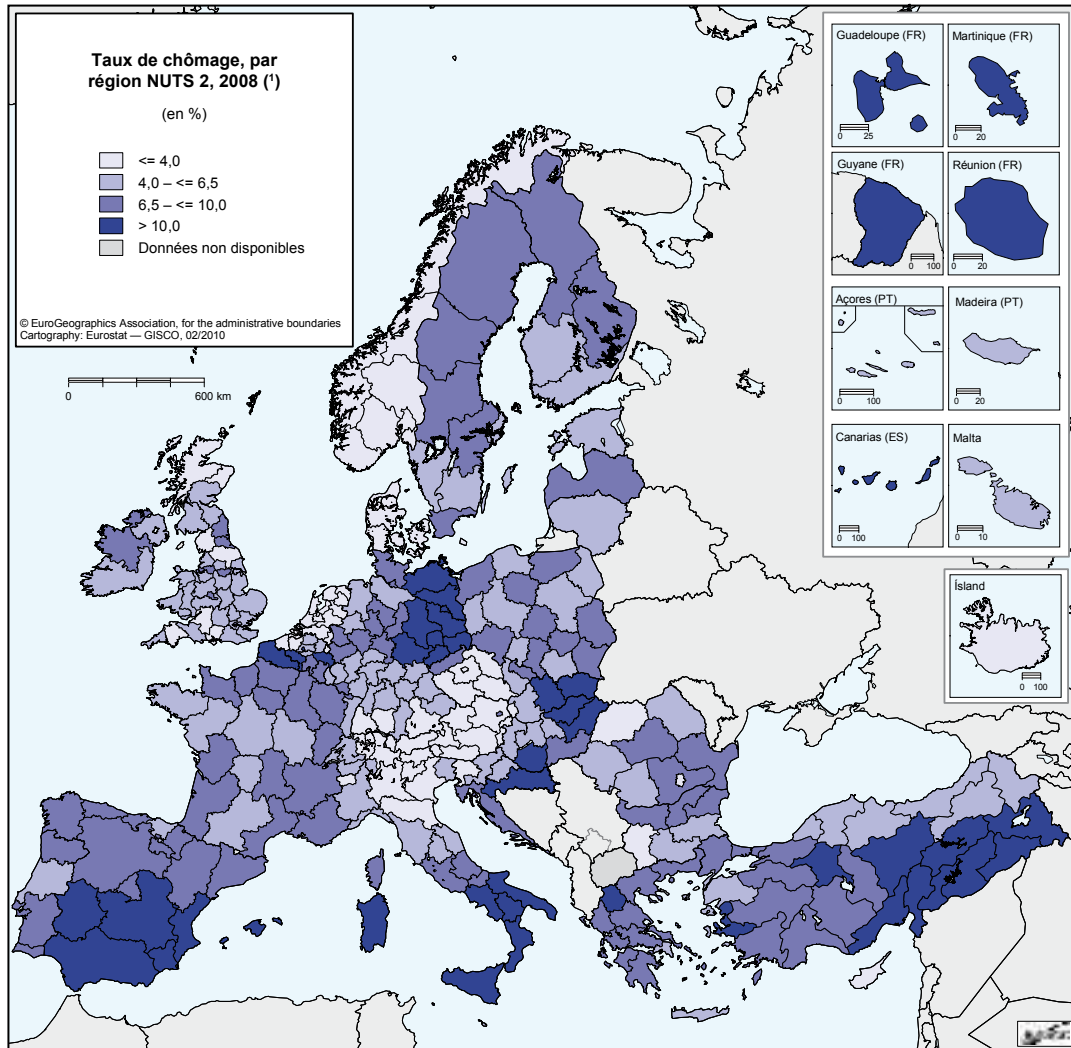


⁽¹⁾ Croatie, Islande et Suisse, 2007.

Source: Eurostat (tgs00054)



Carte 13.9: Taux de chômage, par région NUTS 2, 2008 ⁽¹⁾
(en %)



⁽¹⁾ Croatie, Islande et Suisse, 2007.

Source: Eurostat (tgs00010)



Tableau 13.1: Dispersion du produit intérieur brut (PIB) par habitant ⁽¹⁾
(en %)

	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006
UE-27	:	:	:	:	:	31,8	30,9	30,3	30,0	29,5	28,9
Belgique	25,3	25,2	24,3	25,2	25,3	25,4	25,4	25,0	25,2	25,6	25,5
Bulgarie	18,0	18,6	17,7	21,3	17,4	20,3	23,7	23,7	26,0	26,4	31,0
République tchèque	16,6	18,2	20,9	22,1	22,7	24,3	24,8	24,9	24,2	25,1	25,4
Danemark	:	:	:	:	:	:	:	:	14,4	16,3	15,7
Allemagne	17,0	17,0	17,2	17,5	17,6	17,9	17,9	17,8	17,6	17,3	17,3
Estonie	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Irlande	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Grèce	:	:	:	:	20,6	21,8	24,2	24,5	26,2	25,6	26,8
Espagne	19,1	19,7	20,1	20,5	20,5	20,3	19,8	19,1	18,8	18,4	18,4
France	19,9	18,9	19,6	20,7	20,9	20,5	20,6	20,9	19,9	20,3	20,4
Italie	24,8	24,4	24,5	24,1	:	24,3	24,2	24,3	24,2	23,8	23,4
Chypre	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Lettonie	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Lituanie	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Luxembourg	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Hongrie	27,4	28,7	29,2	32,1	32,6	33,0	35,4	34,2	33,4	35,7	37,6
Malte	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Pays-Bas	10,3	10,5	10,7	10,8	10,9	10,9	11,2	11,0	11,3	11,9	11,7
Autriche	19,3	18,5	18,5	18,5	18,1	18,4	18,7	18,0	16,8	16,9	16,1
Pologne	15,4	15,8	16,1	17,7	17,6	18,2	18,1	18,3	18,7	19,4	19,5
Portugal	19,8	20,8	23,0	21,3	22,8	22,1	23,0	22,8	23,0	23,3	22,6
Roumanie	:	:	:	:	23,8	24,7	23,3	23,7	23,0	27,0	27,5
Slovénie	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Slovaquie	26,0	26,5	26,1	26,0	26,5	27,3	28,3	27,8	28,3	31,7	30,1
Finlande	15,1	15,5	17,2	17,8	17,6	17,5	16,8	15,4	15,7	15,4	15,5
Suède	12,6	14,4	15,4	16,2	15,7	14,8	15,3	14,8	15,6	16,4	15,3
Royaume-Uni	17,6	18,8	19,6	20,1	21,1	21,3	22,0	21,9	22,1	22,4	22,4
Croatie	:	:	:	:	:	17,8	18,0	18,3	17,6	19,2	19,1

(¹) Dispersion du PIB régional au niveau NUTS 2, calculée comme étant la somme des différences absolues entre les PIB régional et national par habitant, pondérée avec la part de la population et exprimée en pourcentage du PIB national par habitant.

Source: Eurostat ([reg_e0digdp](#))



Tableau 13.2: Dispersion des taux d'emploi régionaux ⁽¹⁾
(coefficient de variation)

	Total			Hommes			Femmes		
	1999	2003	2007	1999	2003	2007	1999	2003	2007
UE-27	12,9	12,9	11,1	9,1	10,7	8,8	20,4	18,5	15,8
Belgique	8,0	7,7	8,6	6,6	6,9	6,9	10,5	9,1	10,7
Bulgarie	:	6,6	7,1	:	6,0	6,0	:	8,1	9,0
République tchèque	5,6	5,8	4,6	4,3	4,9	3,5	7,8	7,4	6,4
Danemark	:	:	:	:	:	:	:	:	:
Allemagne	5,4	5,9	4,8	5,3	6,9	5,6	6,9	5,7	4,8
Estonie	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Irlande	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Grèce	5,2	3,2	3,5	3,4	2,1	2,6	8,9	6,5	7,0
Espagne	10,8	9,0	7,5	7,8	6,1	4,9	17,6	14,5	11,8
France	7,1	7,2	6,6	5,0	6,1	5,8	10,0	9,0	7,8
Italie	17,4	17,0	16,3	9,9	9,1	9,6	30,2	29,7	26,4
Chypre	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Lettonie	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Lituanie	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Luxembourg	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Hongrie	9,1	8,5	9,7	8,8	8,1	9,3	10,0	9,2	10,3
Malte	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Pays-Bas	2,3	2,3	2,2	2,5	2,0	2,0	3,4	3,2	2,7
Autriche	2,3	3,0	3,8	2,2	3,6	4,1	4,2	3,8	3,4
Pologne	4,8	7,2	4,5	4,1	6,4	3,4	6,5	8,7	6,7
Portugal	3,6	3,9	3,3	3,0	3,2	3,7	7,3	6,3	5,5
Roumanie	4,2	3,5	4,6	3,3	2,6	4,3	5,8	6,1	7,8
Slovénie	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Slovaquie	8,1	7,6	8,3	6,9	6,7	6,5	10,1	9,0	10,9
Finlande	6,7	6,1	5,6	6,5	5,7	5,6	7,4	6,7	5,9
Suède	4,8	4,3	2,4	5,2	4,1	1,9	5,6	4,8	2,9
Royaume-Uni	7,5	6,1	5,4	7,8	5,8	5,0	7,3	6,7	6,3
Croatie	:	:	7,5	:	:	4,8	:	:	11,4
Norvège	2,4	1,6	2,5	1,9	1,8	2,2	3,0	2,3	3,1

(1) Dispersion des taux d'emploi pour la tranche d'âge 15-64 ans au niveau NUTS 2.

Source: Eurostat (tsisc050)



Table 13.3: Dispersion des taux de chômage régionaux ⁽¹⁾
(coefficient de variation)

	Total			Hommes			Femmes		
	1999	2003	2007	1999	2003	2007	1999	2003	2007
UE-27	54,6	58,7	44,1	51,6	59,6	47,3	66,0	64,4	46,6
Belgique	51,7	43,5	59,2	56,9	48,0	64,6	49,6	39,2	56,0
Bulgarie	:	22,0	39,1	:	17,0	39,6	:	28,8	41,0
République tchèque	33,1	41,9	41,9	34,6	44,6	43,2	33,0	40,5	42,0
Danemark	:	:	:	:	:	:	:	:	:
Allemagne	42,0	45,8	43,5	40,7	44,7	46,2	46,2	49,2	41,7
Estonie	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Irlande	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Grèce	13,4	15,9	15,2	15,8	16,1	15,0	15,5	18,3	19,0
Espagne	35,9	32,3	30,6	41,7	33,7	29,1	33,6	33,9	34,3
France	24,1	37,1	35,2	28,0	42,9	38,4	23,9	34,6	33,0
Italie	68,9	78,0	56,7	77,3	83,2	62,7	66,8	79,1	56,2
Chypre	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Lettonie	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Lituanie	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Luxembourg	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Hongrie	34,8	32,6	39,4	36,2	35,0	44,3	32,7	30,3	34,2
Malte	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Pays-Bas	30,7	10,7	16,9	43,3	10,8	17,6	33,5	13,3	18,9
Autriche	28,5	42,3	45,0	42,9	52,0	59,2	14,4	32,3	32,6
Pologne	22,5	15,8	14,2	24,1	15,9	15,9	23,4	17,2	15,1
Portugal	31,0	29,6	20,3	37,9	33,7	30,4	32,6	27,9	20,5
Roumanie	13,0	13,9	27,7	13,4	13,7	24,8	14,2	15,6	32,2
Slovénie	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Slovaquie	27,4	26,7	38,0	30,1	28,5	39,1	24,7	24,8	38,4
Finlande	23,8	22,0	25,8	25,2	20,4	24,6	25,6	24,9	28,3
Suède	29,6	15,8	10,1	31,8	17,6	11,8	33,1	16,0	10,2
Royaume-Uni	33,9	30,5	24,8	39,3	34,2	28,7	29,1	27,5	24,3
Croatie	:	:	35,2	:	:	21,0	:	:	49,6
Norvège	20,5	6,7	14,4	22,0	11,7	20,3	32,2	9,0	10,8

(¹) Dispersion des taux de chômage pour la tranche d'âge 15-74 ans au niveau NUTS 2.

Source: Eurostat ([reg_lmdur](#))